

Le Pallet · Année 2026-2027

Vendredi 09 Octobre 2026

Le CME est composé de 12 sièges répartis entre les deux écoles.

Pour l'année 2026-2027 :

- 4 sièges étaient à pourvoir à l'école Astrolabe – 10 candidats se sont présentés

- 5 sièges étaient à pourvoir à l'école St Joseph – 6 candidats se sont présentés

L'ensemble des élèves du CP au CM2 des deux écoles sont venus voter le vendredi 09 octobre dans la matinée. Chaque votant devait choisir deux candidats par école.

Bulletins enregistrés	226	100%
Bulletins blancs ou nuls	10	4,42 %
Suffrages exprimés	216	95,58 %

Résultats – École Astrolabe

Candidats	Suffrages	Pourcentage	
Margaux Bourget	53	12,27 %	Elue
Charlie Bouchard	57	13,19 %	Elue
Baptiste Gaudin	102	23,61 %	Elu
Suzie Barranger	43	9,95 %	Elue
Autres	177	40,97 %	/
Total des suffrages attribués	432	100,00 %	

Résultats – École Saint-Joseph

Candidats	Suffrages	Pourcentage	
Abby Milcent	108	25,00 %	Elue
Noam Hamard Payramaure	57	13,19 %	Elu
Louis Carrouër	129	29,86 %	Elu
Maryam Gaudin	47	10,88 %	Elue
Mélissa Dupé	46	10,65 %	Elue
Autres	45	10,42 %	/
Total des suffrages attribués	432	100,00 %	

Remerciements

L'équipe municipale remercie l'ensemble des enfants, les candidates et candidats, ainsi que les équipes éducatives des écoles Astrolabe et Saint-Joseph pour leur participation à cette élection du Conseil municipal des enfants. Merci à toutes et tous pour cet engagement citoyen.